

CONSEIL DES ETUDES

Procès-verbal de réunion

Lieu : I202

Date : Mardi 4 novembre 2025

Heure : 9h30

Etaient présents :

- ↳ Madame Aurélie CAYLA, Enseignant-Chercheur
- ↳ Monsieur Xavier LEGRAND, Enseignant-Chercheur
- ↳ Madame Cathy SANTENS, Enseignante
- ↳ Madame Amandine BILOE, Enseignante
- ↳ Madame Marie-Pierre DELESPERRE, Directrice des Relations Internationales
- ↳ Madame Alicia PINDI, Enseignante
- ↳ Madame Ludmilla BAUVIN, Assistante des Études, Référente Apprentissage
- ↳ Monsieur Arnaud BOUQUILLON, Responsable cellule bien-être et réussite
- ↳ Madame Laura DOUTRELIGNE, Référente Administrative VAE et Classique
- ↳ Monsieur Cyprien PLANE
- ↳ Madame Agnès ILIOU
- ↳ Madame Inès FRAYSSIGNES
- ↳ Monsieur Rémi BOUCHERIT
- ↳ Madame Illies JAYAD
- ↳ Monsieur John THAI
- ↳ Monsieur Sébastien CARTA, FORMASUP
- ↳ Madame Christine CAMPAGNE, Directrice de l'ENSAIT
- ↳ Madame Virginie GUYODO, Directrice Général des Services
- ↳ Madame Marion WULFAERT, Responsable Administrative et Financière de la Formation
- ↳ Madame Elise TERNYNCK, Directrice de la Formation
- ↳ Madame Sandrine VANDERDONCKT, Assistante de Direction
- ↳ Madame Isabelle CORNU, Enseignante

Etaient représentés :

- ↳ Monsieur Damien SOULAT, Enseignant-Chercheur
- ↳ Monsieur Timur-Can BULUT
- ↳ Madame Suzon CHAMPALE

Etaient excusés :

- ↳ Monsieur Marc-Emmanuel BOUCHE, Agent Comptable de l'ENSAIT
- ↳ Madame Sabine CHLEBICKI, Ingénieure Caractérisation des Matériaux

Etaient absents :

- ↳ Madame Mady DORCHIES, Externe, Titulaire, Représentante de la Région Hauts de France
- ↳ Madame Isabelle LEOST, CROUS

Points inscrits à l'ordre du jour

Le Conseil des Etudes peut débuter, le quorum étant atteint avec 14 présents et 3 représentés.

Christine Campagne préside son premier Conseil des Etudes et remercie la précédente Direction de la trajectoire prise pour l'ENSAIT lors de l'entrée dans l'EPE.

I. Approbation du PV du Conseil des Études du 20 mai 2025

Il n'y a pas de remarque particulière.

Le PV du Conseil des Études du 20 mai 2025 est soumis au vote.

Le PV du Conseil des Études du 20 mai 2025 est voté à l'unanimité

II. Points stratégiques

Concernant le PRISME (Parcours Renforcé en Ingénierie et Sciences vers les Masters et les Ecoles de Lille). Ce projet a été coconstruit entre le lycée Baggio et l'Université de Lille (Faculté des Sciences et Technologies, Polytech Lille et ENSAIT) et a bénéficié d'un avis très positif de la part de Madame La Rectrice qui est venue visiter les locaux de l'ENSAIT en octobre dernier. Cela permet de proposer une poursuite d'études pour des étudiants socialement défavorisés en proposant un bac+3. Cela octroie une double licence : sciences industrielles pour l'ingénieur et une seconde au choix (physique, physique-chimie ou automatique).

L'ENSAIT a fêté **les 25 ans de l'apprentissage** en partenariat avec FORMASUP. Cet événement a connu un franc succès. Cette formation est toujours en développement.

Le pot ch'ti aura lieu ce jeudi 6 novembre à partir de 15h30.

Une réunion a eu lieu à l'Université pour la mise en place de **programmes gradués**. L'université de Lille souhaite proposer une offre plus structurante afin que les étudiants soient familiarisés à l'interdisciplinarité. On comptabilise 4 programmes actuellement (dont un avec l'ENSAIT), l'objectif étant d'en ouvrir 21 dont l'ENSAIT serait partie prenante pour certains d'entre eux. Aurélie Cayla indique qu'il risque d'y avoir des conflits d'agenda et qu'il faudra prévoir des contrats d'études car c'est une très belle opportunité pour les étudiants de l'ENSAIT. L'ouverture est programmée dès septembre 2026.

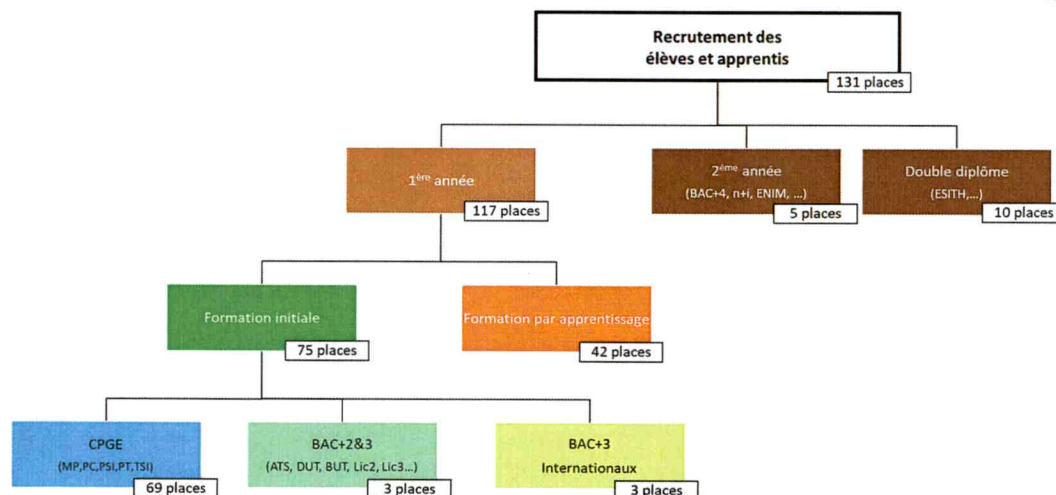
III. BTS Innovation textile : prise de décision

Concernant le BTS, suite à une très forte demande de la part des entreprises textiles, l'ouverture a été faite à la rentrée 2024. Pour rappel, cette formation comprend 2 étudiants actuellement. Un comité de pilotage s'est déroulé il y a 3 semaines et la décision a été prise de stopper cette formation.

Il est question de trouver une alternative à ce BTS soit par l'ouverture d'une licence professionnelle, soit par l'ouverture d'un titre professionnel. Idéalement, la solution de la licence professionnelle serait une bonne piste de réflexion à condition qu'elle ne soit pas spécifique à la chimie.

IV. Présentation des effectifs 2025-2026 et stratégie autour du recrutement des futurs étudiants

Stéphane Giraud présente les places disponibles :

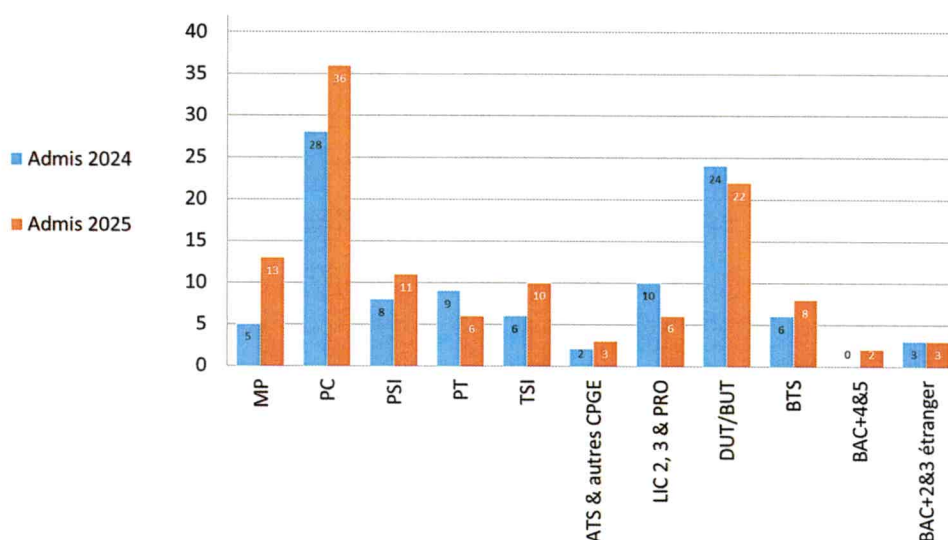


L'ENSAIT se trouve dans la moyenne des statistiques nationales avec une hausse d'environ 10% des effectifs.

L'école a comptabilisé 2637 inscrits au concours en 2025.

Le nombre d'admis en apprentissage est de 44 et en formation classique de 76. Le taux de remplissage global est de 101%. Le ratio hommes/femmes est de 32/68.

Il présente également les origines des admis :



On constate qu'il y a plus de BTS que l'an dernier, principalement en provenance des métiers de la mode et des matériaux souples. Cela fait face à la disparition de la licence 3 et la baisse d'effectifs de la licence 2.

Idéalement, dans le futur, il faut attirer les étudiants d'ATS et de licence. C'est l'une des missions du service communication pour la rentrée prochaine. La mobilisation des étudiants dans les lycées lors des forums a un impact immédiat dans le recrutement en école d'ingénieur.

Une communication sera faite lors de la prochaine assemblée générale des classes préparatoires afin de toucher les enseignants du secondaire pour faire mieux connaître l'ENSAIT. Cette action avait déjà été réalisée il y a quelques années et avait eu un impact positif sur le recrutement.

Elise Ternynck remercie les étudiants qui se déplacent dans les lycées car ils sont les meilleurs ambassadeurs.

Pour rappel, il existe des journées d'immersion pour les lycées de proximité. Cathy Santens propose d'ouvrir certains cours à des lycées dont le lien est relativement fort en accueillant des élèves.

V. Focus sur l'apprentissage : effectifs et entreprises 2025-2026

A ce jour, on comptabilise 44 apprentis et 39 contrats signés. Cela induit 5 SFP qui sont encore en recherche d'entreprise dont la date limite est au 30 novembre.

Il existe de nouveaux partenaires comme Intersport et des entreprises de longue date telles que Decathlon, Louis Vuitton...

Une remise à niveau en mathématiques a été réalisée fin août en distanciel pour une dizaine d'étudiants. Le choix de la dernière semaine d'août est judicieux.

Une charte d'engagement est proposée à la signature des étudiants dont le taux de retour est faible.

Des présentations d'entreprises auprès des étudiants et apprentis ont été mises en place. Le taux de participation était très faible car la période choisie n'était pas propice. Il est prévu de réaliser cette action début janvier 2026. Cela permet également de faire du réseautage.

Il est proposé également un accompagnement pour la recherche d'un contrat d'apprentissage.

VI. Stratégie des relations internationales :

Marie Pierre Delespierre indique que l'Université de Toronto a été ajoutée aux partenaires de l'établissement. Cette université est très exigeante en termes de niveau d'anglais. Seule 1 étudiante sur les 4 programmés pourra partir au Canada. Les sélections auront lieu en mars 2026 pour les prochains recrutements.

Il est demandé en aparté que le REE soit clarifié concernant la présentation du TOEIC ou autres examens d'anglais.

Le service des Relations Internationales est également en négociation avec une université au Pérou dont la langue est uniquement l'Espagnol, aux Etats-Unis (2 campus : Los Angeles et Phoenix) et au Royaume Unis.

Un point doit également être fait pour modifier les modes de sélections afin qu'ils puissent correspondre aux calendriers des partenaires internationaux. La sélection au jury de septembre est trop tard pour répondre aux demandes des partenaires. Un conseil pédagogique sera mis en place avant le 27 novembre prochain sur ce sujet pour trouver une solution à cette problématique.

Pour rappel, Erasmus permet d'obtenir un complément « inclusion » pour des étudiants en zone rurale. Les critères doivent être validés pour que la distribution soit équitable.

VII. Cellule Bien-Etre et réussite : présentation des actions organisées pour 2025-2026

Il existe une nouveauté pour la rentrée 2025 : la plateforme apsyttude a été remplacée en raison d'un retour non optimal de l'utilisation. Une psychologue a donc été recrutée à l'ENSAIT en présentiel avec une prise de rendez-vous directe auprès de cette personne le jeudi après-midi. Arnaud Bouquillion fait un point sur l'évolution du nombre de consultations auprès de la cellule bien-être : 96 pour l'année 2024-2025, 34 depuis la rentrée.

Il propose des ateliers DÉSTRESS tous les mardis sur différentes thématiques. Le taux de participation augmente chaque mardi.

Il rappelle qu'il lui a fallu annuler l'intervention d'intervenants extérieurs en raison de conflits d'agenda le jeudi après-midi. Sébastien Carta indique que c'est une réelle opportunité pour les étudiants que de pouvoir accéder à cette cellule et aux activités proposées.

Sur l'ensemble des ateliers proposés l'année dernière, on comptabilise une participation d'une centaine d'étudiants et apprentis au total.

VIII. Cadre pédagogique des stages 2A : compatibilité avec les semestres d'échange

Les étudiants ont souhaité ajouter ce point à l'ordre du jour pour faire part de la problématique de compatibilité avec les semestres d'échange.

Pour rappel, Elise Ternynck présente les critères majeurs de la CTI pour permettre la diplomation : « aucun élève ingénieur ne peut être diplômé s'il n'a pas effectué un parcours minimum en entreprise sous forme de stage encadré, évalué en termes de compétences et donnant lieu à l'attribution de crédits ECTS. L'accueil en stage des étudiants en situation de handicap sera spécifiquement organisé et fera l'objet d'un suivi attentif. Dans le cas d'une formation sous statut d'étudiant, la CTI impose un nombre minimum de 28 semaines cumulées de stages, prioritairement en entreprise, en France ou à l'international. Lorsque le projet Elle évoque le fait que l'audit de la CTI avait particulièrement apprécié la situation actuelle.

Agnès Iliou indique que la période s'étale de janvier à août en fonction du lieu géographique. La problématique est que le délai est très court entre la période de stage et le semestre d'échange. A ce jour, 19 étudiants ne peuvent pas réaliser une période de 12 semaines consécutives de stage. De plus, une dizaine d'étudiants doivent cumuler la période de stage 2A et 3A par manque de lieu de stage. Beaucoup d'entreprises ferment en août et il est difficile de trouver un stage à cette période.

Les doubles diplômes réalisent déjà un stage 2A de 8 semaines avec des missions d'assistant ingénieur.

Les étudiants proposent 4 solutions :

1. Diminuer la durée de stage de 2A à 8 semaines tout en gardant les exigences actuelles comme pour le combo stage 2A/PFE. Cela permettrait de trouver plus facilement des stages qui correspondent au projet professionnel des élèves.
2. Rendre le stage 2A facultatif et augmenter la durée minimale de PFE à 20 semaines (contre 18 actuellement). Beaucoup d'offres de stage PFE ont déjà une durée de 6 mois. Cela n'impacterait donc pas la recherche de PFE et les élèves en 2^{ème} année pourraient soit faire un stage qui correspond à leur projet professionnel soit développer des projets personnels.
3. Supprimer le stage de 2A et augmenter la durée minimale de PFE à 20 semaines (contre 18 actuellement). Cela permettrait de commencer les cours plus tôt dans l'année et réglerait le problème d'absentéisme en début janvier.
4. Autoriser les dérogations pour faire un stage de 8 semaines en 2A (possibilité de dérogation à 10 semaines actuellement).

Les discussions sont unanimes qu'il faut impérativement maintenir une période de stage en 2A. C'est un moyen de détecter des faiblesses à retravailler pour l'année suivante. C'est la solution 4 qui semble la plus adaptée.

Ce point a un impact sur le Règlement des Etudes et des Examens qu'il faut modifier et présenter de nouveau dans les différentes instances.

Il est proposé d'ajuster le document avec un minimum de 8 semaines en 1A et 2A en tant qu'assistant ingénieur et un minimum de 18 semaines pour le PFE par dérogation.

Eric Devaux reprend la responsabilité des stages 2A. Il va être informé de cette modification pour que ce soit mis en place immédiatement.

Les modifications du REE comme indiqué en gras sont soumises au vote.

Les modifications du REE comme indiqué en gras sont votées à l'unanimité

IX. Point de vie étudiante et retours sur l'intégration 2025-2026

Une enquête concernant l'intégration a été réalisée les 22 et 29 octobre dernier. Pour rappel, l'intégration s'est déroulée du 1er au 20 septembre 2025.

On comptabilise 274 réponses soit un taux de participation de 80 %.

Après analyse, les résultats interrogent et méritent une réflexion plus générale. Pour se faire, un groupe de travail sera mis en place composé de la Direction, des étudiants et des apprentis du BDI.

Les résultats seront ensuite présentés dans les instances et en Assemblée Générale devant les étudiants et apprentis.

Des pistes d'amélioration seront ensuite élaborées collectivement entre la Direction, les enseignants et les étudiants/apprentis.

Stéphane Giraud indique qu'il est important d'intégrer l'AIENSAIT aux discussions au même titre que le BDI.

Les préparations de la future intégration débuteront dès le mois de janvier. Idéalement, les premières discussions devraient avoir lieu en amont.

X. Retours des étudiants / Questions diverses

Le FETEX a été annulé cette année en raison d'une faible participation des industriels. Pour des raisons budgétaires, il sera organisé tous les 2 ans.

Pour information, un tournage de téléfilm a lieu dans l'établissement toute la semaine. Plusieurs salles ont été réservées pouvant perturber le passage dans certains couloirs.

Cathy Santens indique que le référentiel d'activités est utilisé pour piloter les projets E1 et E2. Est-il possible de le récupérer dès le début d'année pour les années suivantes ? Pour 2026, il sera voté dans les instances du mois de juin.

Les prochaines journées pédagogiques auront lieu les 29 et 30 janvier prochain.

Le prochain Conseil des Etudes aura lieu le 19 mars 2026 à 9h30.

La séance est levée à 12h.

Fait à Roubaix

Le 4 novembre 2025

La Directrice,

Christine CAMPAGNE

